

PASIONES, ACTAS DEL DOLORE  
EN EL LIBRO DE BUCASÍOR  
LUDWIG W. BÄNBÖCK  
DE LA  
**VIII CONGRESO INTERNACIONAL**  
**DE LA**  
**ASOCIACIÓN HISPÁNICA DE**  
**LITERATURA MEDIEVAL**

43

**SANTANDER**

**22-26 de septiembre de 1999**

**PALACIO DE LA MAGDALENA**

**Universidad Internacional**

**Menéndez Pelayo**

Al cuidado de

**MARGARITA FREIXAS Y SILVIA IRISO**

con la colaboración de Laura Fernández

**CONSEJERÍA DE CULTURA**

**DEL GOBIERNO DE CANTABRIA**

**AÑO JUBILAR LEBANIEGO**

**ASOCIACIÓN HISPÁNICA DE LITERATURA MEDIEVAL**

**SANTANDER**

**•MM•**

ACTAS DEL  
VIII CONGRESO INTERNACIONAL  
DE LA  
ASOCIACIÓN HISPÁNICA DE  
LITERATURA MEDIEVAL

SANTANDER  
22-26 de septiembre de 1999  
PALACIO DE LA MAGDALENA  
Universidad Internacional  
Méndez Pidal

Al cuidado de  
MARGARITA FREIXAS Y SILVIA IRISO  
con la colaboración de Laura Fernández

© Asociación Hispánica de Literatura Medieval

Depósito legal: SA-734/2000

Carolina Valcárcel

*Tratamiento de textos*

Gráficas Delfos 2000, S.L.

Carretera de Cornellà, 140

08950 Esplugues de Llobregat

Impresión

·MM·

# LA TRANSMISSION TEXTUELLE DE GACE BRULÉ: SUR UNE SÉRIE DE PIÈCES COMMUNES AUX CHANSONNIERS «MT» ET «KLNVPX»

EDITH DE LA MARNIERRE

*Universidad de Barcelona*

LE CHANSONNIER français M,<sup>1</sup> de la Bibliothèque Nationale de Paris, partage avec le manuscrit T,<sup>2</sup> de la même bibliothèque, une série de 27 chansons de Gace Brulé qui apparaissent transcrites suivant le même ordre dans un volume comme dans l'autre. Ces pièces présentent la caractéristique de s'adresser, dans leurs *envois*, toujours aux mêmes amis et protecteurs de Gace Brulé:

Numero de Raynaud		Ms. M		Ms. T	Destinataires
1	R1.579	«Les oiseillons de mon païs»	23ra	158v	
2	R857 (= 2.027)	«Contre tanz que voi frimer»	23rb	159r	Guiot de Ponceaus
3	R772	«Quant voi la pierce boutoner»	23v	159v	Guillot/ le comte
4	R1.011	«En dous tans et en bone eure»	24r	160ra	Odin
5	R42	«Tant m'a mené force de seignorage»	24va	160rb	Gillés
6	R1.638	«Quant je voi la noif remise»	24vb	160v	Odin
7	R643	«De bien amer grant joie atent»	25r	161ra	Quens de Blois/ le Barrois
8	R838	«Quant voi le tans bel et cler»	25va	161rb	Gui
9	R1.006	«Biaus m'est estez que retentist la brueille»	25vb	161v	Gui de Ponciaus
10	R2.099	«Quant nois et giaus et froidure»	26r	162r	Monnet

<sup>1</sup> Paris, Bibl. Nat. f. fr. 765.

<sup>2</sup> Paris, Bibl. Nat. f. fr. 12.615.

11	R413	«Li pluseur ont d'amour chanté»	26va	162va	Li cuens en Bretagne
12	R1.465	«Oez por quoi plaing et sospir»	26vb	162vb	Gui de Ponciaus/ fins Pyramus
13	R361	«A la joie que desir tant»	27ra	163ra	Odin
14	R1.795	«Quant l'erbe muert, voi la fueille»	27rb	163rb	
15	R1.414	«Je ne puis pas si loing fuir»	27vb	163v	Amorous
16	R1.867	«Sanz atente de guerredon»	28ra	164r	Le comte Joiffroi
17	R1.498	«Desconfortez, ploins de dolour er d'ire»	28va	164v	Douce Dame
18	R1.757	«Quant li temps renverdoie»	28vb	165ra	Odin
19	R187	«Pensis d'amors vueil retraire»	29ra	165rb	Odin
20	R1.977	«Lanque fine fueille et flor»	29va	165va	Gui de Ponciaus
21	R1.199 (= 1751)	«Grant pechié fait qui de chanter me prie»	29vb	165vb	
22	R1.198	«Quant bone dame et fine amours me prie»	30ra	166r	La Dame
23	R1.939	«Compaignon, je sai tel cose»	30va	166va	
24	R1.502	«Merci, amours, qu'iert il de mon martire»	30vb	166vb	
25	R1.102	«De bone amour et de leaud amie»	31ra	167ra	Huet
26	R111	«Cil qui touz les mauz assaie»	31va	167rb	
27	R225	«A mal aise est qui sert en esperance»	31vb	167v	

Nous remarquerons tout d'abord que des six pièces que nous conservons dans lesquelles Gace Brulé s'adresse à Odin, cinq se trouvent copiées dans ce groupe. Ce sont les pièces 4, 6, 13, 18 et 19 de notre liste. Odin semble avoir été un ami assez intime de Gace, mais il nous est malheureusement impossible de déterminer son identité. Hans Spanke<sup>3</sup> suggère qu'il s'agit du trouvère Oudart de Laceni, ce qui nous semble fort douteux étant donné que ce personnage, clerc au service du comte d'Artois, frère de Saint Louis, n'est mort qu'en 1294,<sup>4</sup> et appartenait donc à une génération trop tardive par rapport à celle de Gace Brulé. Paulin Paris propose pour sa part le nom d'Oede de la Couroierie, trouvère lui-aussi, sans toutefois expliquer son choix.<sup>5</sup> Odin restera donc un personnage inconnu pour le moment.

<sup>3</sup> H. Spanke, *Der Chansonier du Roi*, Romanische Forschungen, Band 57, Helf 3, 1943, p. 51.

<sup>4</sup> H. Spanke, *Zwei altfranzösische Minnesinger. Die Gedichte Jehan's de Renti und Oede's de la Couroierie*, Strasbourg, 1907, pp. 6-10.

<sup>5</sup> P. Paris, *Le Moyen Age*, 2e série, VI, Paris, 1902, pp. 150-152.

De même, toutes les pièces ayant un rapport avec la Bretagne et le comte Geoffroi transcrites chez *M* et *T* se trouvent groupées dans la série de pièces que nous nous proposons d'étudier ici. En effet, comme le démontre Holger Petersen Dyggve,<sup>6</sup> Geoffroi, comte de Bretagne, a été le protecteur de Gace Brulé, lequel a sans doute séjourné à la cour de Bretagne entre 1181 et 1186, date de l'avènement et de la mort du comte Geoffroi.

Enfin, Gui de Ponceaux est cinq fois destinataire de Gace Brulé, et toutes ces chansons se trouvent transcrites dans notre liste. Ce sont les pièces 2, 8, 9, 12 et 20. Gui de Ponceaux semble avoir été un trouvère, puisque Gace parle à son ami en employant la première personne du pluriel :

Gui de Ponciaus, en fort prison  
Nos a mis Amors sanz confort  
Vers celes qui sanz achoison  
Nos ocirront (R.1.465, vv. 29-32).<sup>7</sup>

Holger Petersen Dyggve voit derrière ce personnage le fameux Châtelain de Couci. Toutefois, il semble s'être laissé emporter par l'envie de démontrer que deux trouvères aussi importants que Gace et le Châtelain auraient été en contact. Les deux prénoms sont certes identiques, mais cela ne nous semble pas un argument satisfaisant.<sup>8</sup>

Comme le répète souvent Holger Petersen Dyggve dans son édition des chansons de Gace Brulé, toutes les pièces envoyées à un même personnage peuvent être considérées comme contemporaines.<sup>9</sup> Nous nous trouvons donc en présence d'une série de pièces transcrites ensemble dans deux manuscrits de la même famille, et dont trois groupes au moins sont formés de pièces datant approximativement de la même époque.

Toutefois ces données se font encore plus précises lorsque nous comparons la liste précédente à celle des chansons de Gace Brulé transcrites dans les manuscrits *KLNPVX*.<sup>10</sup> Nous obtenons alors une série de treize pièces copiées dans le même ordre dans les deux familles de chansonniers français:<sup>11</sup>

<sup>6</sup> H. Petersen Dyggve, *Gace Brulé, trouvère champenois*, Helsingfors, Helsinki, 1951, pp. 27-37.

<sup>7</sup> H. Petersen Dyggve, *Gace Brulé*, p. 75.

<sup>8</sup> H. Petersen Dyggve, *Gace Brulé*, pp. 78-84.

<sup>9</sup> H. Petersen Dyggve, *Gace Brulé*, pp. 40 et 84.

<sup>10</sup> *K* = Paris, Arsenal 5.198; *L* = Paris, Bibl. Nat. f. fr. 765; *N* = Paris, Bibl. Nat. f. fr. 845; *P* = Paris, Bibl. Nat. f. fr. 847; *V* = Paris, Bibl. Nat. f. fr. 24.406; *X* = Paris, Bibl. Nat. nouv. acq. fr. 1.050.

<sup>11</sup> Nous faisons ici référence au *stemma* élaboré par Eduard Schwan dans son ouvrage *Die Altfranzösischen Liederhandschriften*, Weidmannsche Buchhandlung, Berlin, 1886. Voir le *stemma* de la p. 72 pour la famille SI (*Mta*), celui de la page 171 pour la famille SII (*VLNKXP* et *O*), et celui de la page 222 pour la famille SIII (*CU*).

R	772	1.011	42	1.638	838	2.099	413	1.465	1.795	1.414	1.867	187	1.977
M <sup>12</sup>	23vb	24ra	24va	24vb	25va	26ra	26vb	26vb	27rb	27vb	28ra	29ra	29va
T	159v	160r	160r	160v	161r	162r	162v	162v	163r	163v	164r	165r	165v
K	83a	82b	81b	84a	80a	85b	80b	92a	92b	87a	91a	88b	88a
L	58r	57v	57r	58r	56v	59r	57r	61r	61v	59v	61r	60r	59v
N	31va	31ra	30va	32ra	29vb	33ra	30rb	36vb	36vb	33vb	36ra	34va	34rb
P	18va	19rb		19vb	22ra	23rb	24ra	27vb	29ra			26va	25vb
V	39ra	38va	38ra	39rb	40ra	37vb	73ra	73rb	40vb	42vb	41va	41rb	
X	61ra	60va	60ra	61va	59rb	62vb	59va	66vb	67ra	63vb	66ra	64va	64ra
a		20ra					18ra					19ra	
C	206v	174r	241r	177r		203v	121r	170r	204r	100v	220r	189r	136v
O	108v	47v	134r	109r	112r	109v	71vb	89vb	110r	161v	129r	98rb	73rb
U			159v		133v	43r	43v		101r			32v	
R							35v		129r				30v
Za									142v				

Comme nous le voyons, cette série de pièces de *M* et *T* se retrouve, par petits groupes, chez *KLNPVX*. Certes, d'autres pièces y sont mêlées, et certaines chansons de cette série transcrites chez *M* et *T* ne se trouvent pas chez *KLNPVX*. Toutefois il s'agit du seul cas où nous puissions trouver, dans l'oeuvre de Gace Brulé, autant de pièces copiées ensemble dans des chansonniers de familles différentes. Il ne s'agit, par conséquent, d'aucune coïncidence. Ces pièces se sont trouvées transcrites ainsi car dans la source qui donna naissance tant à la famille *MT*, et dans une moindre mesure *a*, qu'à la famille *KLNPVX*, ces chansons apparaissaient ensemble. A cette seconde famille se rattache aussi le manuscrit *O*, chez lequel les chansons R772, R1.638, R2.099, R1.795 apparaissent dans ce même ordre et se suivent exactement, séparées par une seule pièce, transcrite entre les chansons R1.638 et R2.099. Notons toutefois que *O* classe les chansons qu'il transcrit par ordre alphabétique, ce qui ne nous permet plus de savoir exactement dans quel ordre lui sont parvenues les pièces. Remarquons d'autre part que cette source a sans doute été aussi celle de la troisième famille de chansonniers, puisque chez *U* les pièces R2.099 et R413 sont transcrites l'une après l'autre.

Est-il possible de dater ces chansons? Nous remarquerons tout d'abord que la pièce R1.867, «Sanz atente de guerredon», mentionne le comte Geoffroi de Bretagne:

<sup>12</sup> Les lettres de l'alphabet de la première colonne font référence aux manuscrits suivants: *C* = Berne, Bibl. Munic., 231; Douce 308; *K* = Paris, Arsenal 5.198; *L* = Paris, Bibl. Nat. f. fr. 765; *M* = Paris, Bibl. Nat. f. fr. 844; *N* = Paris, Bibl. Nat. f. fr. 845; *O* = Paris, Bibl. Nat. f. fr. 846; *P* = Paris, Bibl. Nat. f. fr. 847; *R* = Paris, Bibl. Nat. f. fr. 1.591; *T* = Paris, Bibl. Nat. f. fr. 12.615; *U* = Paris, Bibl. Nat. f. fr. 20.050; *V* = Paris, Bibl. Nat. f. fr. 24.406; *X* = Paris, Bibl. Nat. nouv. acq. fr. 1.050; *a* = Rome, Bibl. Vat. f. Christine 1.490; *Za* = Zagreb, Bibl. de l'Université.

Ci puet ma chaçon definer  
 D'Amours, qui si m'a essaïé  
 Le conte Joiffroi ai proïé  
 Que laist envie de fausser;  
 Mort seriom par son pechié (vv. 55-59).<sup>13</sup>

Tandis que la R413, «Li pluseur ont d'amour chanté», déclare dans son *envoi*:

Més en Bretagne m'a loïé  
 Li cuens, cui j'aing tot mon aé,  
 Et s'il m'a bon conseil doné,  
 Ce verrai procheinement (vv. 41-44).<sup>14</sup>

Ces deux pièces semblent donc pouvoir être datées des années 1181-1186, période allant de l'établissement de Geoffroi en Bretagne à sa mort.

D'autre part, cette série compte trois pièces envoyées à Odin, dont voici les envois:

Gasses de sa mesestance  
 Mandet a Odin en France;  
 Pour Dieu qu'il en die voir! (R1011, vv. 43-45).<sup>15</sup>

Odin, s'ele ne m'ahie,  
 Puis que je tant l'aing et croi,  
 Voirs est qu'a morir m'enseigne (R1638, vv. 49-51).<sup>16</sup>

Odins, lonc tanz l'a enquire  
 Gassos, qui tant l'eime et prise (R187, vv. 49-50).<sup>17</sup>

Les pièces envoyées à Odin semblent être de la même époque que celles adressées au comte de Bretagne puisque dans la R1.638, «Quant je voi la noif remise», Gace cite «l'atendue de Bretagne»:

Por ce l'aing en bone foi,  
 Ma dame, qu'il m'iert amie,  
 Se li plait, que je mieuz croi  
 Qu'atendue de Bretagne.<sup>18</sup>

<sup>13</sup> H. Petersen Dyggve, *Gace Brulé*, p. 30.

<sup>14</sup> H. Petersen Dyggve, *Gace Brulé*, p. 27.

<sup>15</sup> H. Petersen Dyggve, *Gace Brulé*, p. 202.

<sup>16</sup> H. Petersen Dyggve, *Gace Brulé*, p. 209.

<sup>17</sup> H. Petersen Dyggve, *Gace Brulé*, p. 254.

<sup>18</sup> H. Petersen Dyggve, *Gace Brulé*, p. 209.

Comme le rappelle Holger Petersen Dyggve,<sup>19</sup> il s'agit ici d'une allusion satirique au fameux «espoir breton». Ceci nous permet de dater cette pièce d'avant 1187, date de la naissance d'Arthur, fils posthume de Geoffroi. En effet, Gace ne se serait pas permis cette plaisanterie après la mort du jeune homme en 1204, et entre cette date et 1187, l'«espoir breton» ne prêtait plus à la raillerie puisque le jeune comte s'appelait Arthur. D'autre part, notons qu'il semble que Gace ait composé la pièce R1011 lors d'un séjour hors de France, puisqu'il précise que son ami Odin est «en France».<sup>20</sup> Cette pièce aurait donc tout à fait pu être composée en Bretagne, ce qui expliquerait d'autant plus l'allusion à «l'attendu de Bretagne» qui serait alors une gentille plaisanterie faite à ses hôtes.

Enfin, trois pièces encore, dont voici les envois, sont envoyées à Gui de Ponceaux:

Ma chançon vueill definer:  
Gui, ne vous puis oublier,  
Pour vous ai la mort blasmee (R838, vv. 43-45).

Gui de Ponciaus, en fort prison  
Nos a mis Amors sanz confort  
Vers celes qui sanz achoison  
Nos ocirront. Dont n'est ce tørt?  
Oil, car lëaument amon;  
Ja ne nos en repentiron.  
Bon amer fait jusqu'a la mort (R1.465, vv. 29-35).

Gui de Ponciauz, au fenir,  
Ne vous oublierai ja.  
Pour vous doi la mort haïr (R1.977, vv. 43-45).<sup>21</sup>

Ces pièces sont bien difficiles à dater. La seule indication que nous possédions est que l'une des pièces que Gace envoie à Gui de Ponceaux, la R857=2.027, «Contre tanz que voi frimer», qui ne se trouve pas dans notre liste, est insérée dans le *Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole*. Holger Petersen Dyggve date ce roman de 1212-1213 et ajoute:

Cette chanson a donc été composée avant cette date, disons –pour lui donner la possibilité d'être généralement connue et par là même digne d'avoir une place dans ce roman destiné à la haute société féodale– une dizaine d'années auparavant, c'est-à-dire vers 1200.<sup>22</sup>

<sup>19</sup> H. Petersen Dyggve, *Gace Brulé*, p. 36.

<sup>20</sup> H. Petersen Dyggve comprend dans ce passage qu'Odin résidait en Ile-de-France (*Gace Brulé*, p. 38), tandis que Samuel N. Rosenberg traduit: «Gace, in his unhappiness, sends word to Odin in France» (*The Lyrics and Melodies of Gace Brulé*, 39, series A, éd. et trad. S.N. Rosenberg et S. Danon, Garland Library of Medieval Literature, New York et London, 1985, p. 68).

<sup>21</sup> H. Petersen Dyggve, *Gace Brulé*, p. 75.

<sup>22</sup> H. Petersen Dyggve, *Gace Brulé*, p. 74.

Toutefois, Félix Lecoy, dans sa récente édition de ce texte, adopte l'année 1228 comme date moyenne de composition en se basant, entre autre, sur le fait que Jean Renart cite un comte de Luxembourg qui ne peut être que celui de 1226, et que dans le roman, le comte de Champagne prend part à un tournoi qui doit être postérieur aux années 1212-1213 avancées par Rita Lejeune, puisque ce comte, Thibaut IV, le fameux trouvère, est né en 1201.<sup>23</sup>

Le fait que cette pièce de Gace Brulé soit insérée dans le roman de Jean Renart ne nous aide donc pas à la dater avec précision. Toutefois, nous notons que sur cinq pièces envoyées à Gui de Ponceaux, Gace Brulé lui rend deux hommages posthumes (R1.977, «Lanque fine feuille et flor»), et R838, «Quant voi le tans bel et cler»). Or ces deux pièces se trouvent dans notre liste, et sont certainement, puisqu'elles traitent de la mort du même personnage, contemporaines.

La R42, «Tant m'a mené force de seignorage», est envoyée à un ami de Gace pré-nommé Gilles:

Amis Gillés, lonc tans m'a travaillé  
 Ma loiauté qui ne puet pas remaindre;  
 Si cuit qu'Amours vous ait mesconseillié (vv. 43-45).<sup>24</sup>

Holger Petersen Dyggve voit en cet ami Gilles le trouvère Gilles de Vieux-Maisons. En effet, ce dernier est l'auteur d'une pièce qui attaque l'amour, la R15=1.124, «Chanter m'estuet, car pris m'en est corage». Gace lui aurait répondu à l'aide de la chanson R42, et la dernière phrase de l'envoi serait un reproche direct. Gilles de Vieux-Maisons aurait à son tour «accusé réception» de cette chanson en composant la pièce R1.252, «Se per mon chant me deüsse aligier», dans laquelle il cite le premier vers de la chanson R42.<sup>25</sup>

Holger Petersen Dyggve date cette chanson R42 des années 1180-1185 car deux fois Gillet apparaît cité dans les mêmes chansons que Noblet:

Par Deu, Noblet, la mercis comparee  
 Vaut mieuz assez et pluz est desirree  
 Que dons qui est donnez sanz deservir.

Par Dieu, Gilet, del mont la pluz loee  
 Endroit celi est vilainne prouée  
 Cui mes cuers est dounez sanz revenir (R1.429, vv. 41-46).<sup>26</sup>

<sup>23</sup> Jean Renart, *Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole*, éd. F. Lecoy, Honoré Champion, Paris, 1970, pp. VII-VIII.

<sup>24</sup> H. Petersen Dyggve, *Gace Brulé*, p. 205.

<sup>25</sup> H. Petersen Dyggve, *Gace Brulé*, pp. 57-59.

<sup>26</sup> H. Petersen Dyggve, *Gace Brulé*, p. 49.

Par Dieu, Gillés, bien me puis afichier  
 Que j'aime del mont toute la melz vaillant,  
 La pluz courtoise et la pluz avenant.  
 Chançons, va t'en, garde ne te targier,  
 Et di Noblet que cuers qui se repent  
 Ne sent mie ce que li miens cuers sent (R306, vv. 36-41).<sup>27</sup>

Il semble donc que les pièces envoyées à Noblet, et celles envoyées à Gilles de Vieux-Maisons soient contemporaines. D'après le style général des chansons dont le destinataire est Noblet, Holger Petersen Dyggve conclue qu'elles ont été composées alors que Noblet était encore jeune, c'est-à-dire aux environs de 1183.<sup>28</sup> Cette date peut donc être adoptée aussi pour les pièces envoyées à Gilles de Vieux-Maisons.

Nous voyons donc que d'après les dates approximatives des pièces envoyées tant à Geoffroi de Bretagne qu'à Gilles de Vieux-Maisons, ces chansons semblent avoir été composées à la même période. De plus, les pièces envoyées à Odin entretiennent un rapport étroit avec la Bretagne, puisque comme nous l'avons vu, Gace Brulé lui envoie une chanson «en France» et s'y moque de «l'epoir breton». Or il nous semble que des chansons apparaissant dans des manuscrits de familles différentes toujours transcrites ensemble doivent sans doute avoir été composées à la même époque. Toutes les pièces de notre série aurait donc été composées approximativement dans les années 1181-1186. Ceci nous est d'une grande aide pour dater certaines pièces de Gace Brulé.

Ainsi, la pièce envoyée à Monnet, «Quant nois et giaus et froidure» (R2.099), est la seule chanson où nous puissions trouver ce nom dans tout le corpus de notre trouvère :

Ha, Monnet, losengerie  
 De la felenesse gent  
 Mal m'a fet, Diex les maudiel!  
 Que jel sai certainement (vv. 49-52).<sup>29</sup>

D'après Hans Spanke,<sup>30</sup> il s'agirait de Monniot d'Arras, ce qui ne semble toutefois pas possible étant donné que l'activité poétique de ce trouvère est de beaucoup postérieure à celle de Gace Brulé.<sup>31</sup> Holger Petersen Dyggve constate donc que «Monnet

<sup>27</sup> H. Petersen Dyggve, *Gace Brulé*, p. 46.

<sup>28</sup> H. Petersen Dyggve, *Gace Brulé*, pp. 50-51.

<sup>29</sup> H. Petersen Dyggve, *Gace Brulé*, p. 225.

<sup>30</sup> H. Spanke, «Beziehungen zwischen romanischer und mittellateinischer Lyrik mit besonderer Berücksichtigung der Metrik und Musik», dans *Abhandlungen der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen, Philologisch-historische Klasse, Dritte Folge, XVIII*, Berlin, 1936, p. 27.

<sup>31</sup> Voir H. Petersen Dyggve, *Moniot d'Arras et Monit de Paris, trouvères du XIII<sup>e</sup> siècle. Édition des chansons et étude historique. Mémoires de la société néophilologique de Helsinki*, XII, Helsingfors, 1938, p. 30.

nous restera, pour le moment au moins, inconnu».<sup>32</sup> Mais il est malgré tout possible de dater la pièce R2.099. En effet, les chansons R2099, *Quant nois et giaus et froidure*, et R413, «Li pluseur ont d'amour chanté», sont copiées l'une après l'autre chez *MT* et chez *U*, et non loin l'une de l'autre chez *KLNPVX*. La R413 est une pièce qui mentionne un «comte en Bretagne», c'est-à-dire, comme nous l'avons vu plus haut, le comte Geoffroi de Bretagne. Cette dernière chanson a donc été composée entre 1181 et 1186. La pièce R2099, qui apparaît transcrite avec la R413 dans des manuscrits appartenant aux trois branches du *stemma* général élaboré par Eduard Schwan, doit donc logiquement avoir été composée à la même époque. Ainsi, bien que nous ne puissions pas savoir qui se cache derrière le nom de Monnet, nous pouvons tout de même dater cette chanson.

De la même façon, nous pouvons dater approximativement la pièce R772, «Quant voi la flor boutoner». Cette chanson cite deux personnages, Guillot et un comte:

Guillot, le conte me di,  
 Et si le me salue,  
 Qu'il aint et serve en merci  
 U sa paine iert perdue  
 ...  
 Guillot, biaus amis, di li,  
 S'iert ma joie creüe,  
 Qu'il m'est, puis que je nel vi,  
 Tel honors avenue,  
 Qu'en un lit, u m'endormi,  
 Est ma dame venue (vv. 49-52 y 61-66).<sup>33</sup>

Il ne nous est pas possible de savoir exactement qui sont ces deux personnages.<sup>34</sup> Toutefois, nous pouvons dater cette pièce des années 1181-1186, puisqu'elle se trouve copiée dans toutes les familles de chansonniers avec des chansons composées à cette époque: chez *M* et *T* elle est transcrite juste avant la R1.011, envoyée à Odin, la R42, envoyée à Gilles de Vieux Maisons, et la 1638, envoyée de nouveau à Odin. Chez *KLNPVX*, les mêmes pièces se suivent dans l'ordre suivant: R42, R1.011, R772 et R1.638. Chez *O*, enfin, la R772 apparaît transcrite juste avant la R1.638.

Enfin, l'étude de cette série de 13 pièces nous permet de dater deux chansons encore, les R1.795 et R1.414. La R1.414, «Je ne puis pas si loing fuïr», est envoyée à «Amorous» et ne contient aucun détail qui nous permette d'adopter une date de composition:

<sup>32</sup> H. Petersen Dyggve, *Gace Brulé*, p. 88.

<sup>33</sup> H. Petersen Dyggve, *Gace Brulé*, p. 198.

<sup>34</sup> H. Petersen Dyggve, *Gace Brulé*, p. 34.

Amorous, a vous me dement,  
 Qui me menastes u paiz  
 U j'ai mon cuer en tel lieu mis  
 Que je mourrai s'on le me rent (vv. 49-52).<sup>35</sup>

Quant à la R1.795, «Quant l'erbe muert, voi la fueille», ses deux envois ne citent aucun nom. Ces deux pièces peuvent toutefois être datées approximativement des années 1181-1186, d'autant plus que la R1.795 apparaît transcrite juste après la R2.099, dont nous avons traité plus haut, chez O.

Ainsi, nous avons vu que grâce à cette série de 13 chansons qui apparaissent transcrites ensemble chez M et T, chez KLNVPX, et dans une moindre mesure chez U et O, nous sommes à même de proposer une date de composition approximative pour plusieurs pièces jusqu'ici impossible à dater. De plus, nous pouvons confirmer les suggestions de Holger Petersen Dyggve à propos de la datation des pièces envoyées à Odin, et préciser celle des pièces envoyées à Gui de Ponceaux. Enfin, la découverte de cette série de chansons nous permet d'en savoir un peu plus sur la transmission textuelle des trouvères, et particulièrement celle de Gace Brulé.

Il ne nous est pas possible de savoir exactement qui sont ces deux personnages. Toutefois, nous pouvons dater cette pièce des années 1181-1186, depuis elle se trouve copiée dans toutes les familles de chansonniers avec des chansons comparées à cette époque. Elle est transcrite juste avant la R1.071, envoyée à Odin, la R1.118, envoyée à Gilles de Vieux-Maison, la R1.188, envoyée de nouveau à Odin, la R1.212, les mêmes pièces se trouvent dans l'ordre suivant : R1.071, R1.118, R1.212. Chez O, enfin, la R1.772 apparaît transcrite juste avant la R1.638.

Enfin, l'étude de cette série de 13 pièces nous permet de dater deux chansons encore, les R1.725 et R1.114. La R1.114 ne peut pas être envoyée à Gui de Ponceaux et ne contient aucun détail qui nous permette d'attribuer une date de composition. Cependant, dans un envoi, nous pouvons lire : «Quant l'erbe muert, voi la fueille», ce qui nous permet de la dater des années 1181-1186, puisque cette pièce est envoyée à Gui de Ponceaux.

<sup>35</sup> H. Petersen Dyggve, *Gace Brulé*, p. 242.